

MOTION

DEPOSEE PAR : M. Christophe CANIONI « NON INSCRIT »

- OBJET : CREATION DU « SALON DE LA CULTURE CORSE ET DE LA LATINITE ».

CONSIDERANT que la Corse doit avoir une politique ambitieuse en matière de coopération en affichant ses priorités et son dynamisme,

CONSIDERANT la place de la Corse dans le monde latin par sa langue, sa culture, et son histoire,

CONSIDERANT que l'activité culturelle en Corse depuis maintenant plus d'une quarantaine d'années s'avère être une des plus dynamiques et des plus riches en termes de publications et de créations sur le plan littéraire, musical, gastronomique et reconnue comme telle,

CONSIDERANT que l'activité culturelle est aujourd'hui un puissant vecteur de promotion de la Corse en Corse comme à l'extérieur,

CONSIDERANT l'intérêt de plus en plus grand du public en France comme à l'étranger pour la littérature corse, son histoire, sa langue, sa musique, sa gastronomie, son patrimoine. Que cet intérêt se vérifie à chaque salon en Corse comme à l'extérieur,

CONSIDERANT qu'avec le SCCL, la Corse s'inscrit dans une démarche à vocation internationale avec comme objectifs la pérennisation des échanges avec les différents pays ou régions partenaires mais également ouvrir des perspectives économiques et diplomatiques,

CONSIDERANT l'impact qu'offrira l'organisation d'un tel événement tant

sur le plan culturel qu'économique pour la Corse et en terme de visibilité et qu'à travers le SCCL c'est une vitrine que la Corse offre à ses hôtes et une ouverture sur le monde latin qui représente 12% de la population mondiale,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE la création du « Salon de la Culture Corse et de la Latinité » ou SCCL qui aura lieu tous les deux ans.

DEMANDE qu'un prix général soit spécialement créé pour le SCCL.

DEMANDE que le nom de ce Prix soit intitulé « Prix Pasquale Paoli du SCCL »